

**1982 : UNE ANNÉE
POUR LE MOUVEMENT
DE LA PAIX AUSSI**

Le mouvement pour la paix a atteint un point culminant à la fin de 1981, tant en Suisse qu'en Europe. Les manifestations monstres du mois d'octobre et de novembre ont constitué un premier palier. Le président Reagan et l'OTAN feront tout pour que ce palier ne soit jamais dépassé et pour assurer la défaite politique du mouvement pour la paix.

De ce point de vue, la fin de l'année 1981 a été marquée par deux événements importants : l'ouverture de négociations sur les euro-missiles entre les Etats-Unis et l'Union soviétique à Genève et la déclaration de l'état de guerre en Pologne le 13 décembre 1981.

L'ouverture des négociations est la conséquence directe de l'existence du mouvement pour la paix, tant il est vrai que pendant presque une année Messieurs Haig et Reagan ont joué les matamores en refusant de discuter un quelconque aspect de la décision de l'OTAN de stationner 572 missiles Cruise et Pershing II en Europe. Ils jetèrent de l'huile sur le feu en affirmant la possibilité d'une guerre "nucléaire limitée à l'Europe", et en multipliant les déclarations bellicistes à l'égard du Tiers Monde. La décision d'ouvrir des négociations a constitué, dans ce sens, un repli tactique pour couper l'herbe sous les pieds du pacifisme. Un tel repli comportait, cependant, pour les Etats-Unis et l'OTAN des dangers évidents. Les nouveaux missiles doivent, en principe être stationnés en 1983. Haig et Reagan ont affirmé leur volonté d'appliquer intégralement les décisions de l'OTAN si aucun accord n'intervient d'ici-là. Mais personne ne sait si les négociations auront abouti à cette date. Or, les gouvernements craignent des explosions populaires au cas où les missiles devraient finalement être installés, faute de résultats dans les négociations. C'est la raison pour laquelle Reagan et Haig cherchent toutes les occasions pour créer un climat de guerre froide tel que le mouvement pour la paix en soit définitivement paralysé.

Ainsi, on mesure mieux la responsabilité criminelle qu'a assumée la bureaucratie stalinienne au pouvoir en Pologne et en Union soviétique en écrasant militairement les travailleurs polonais, regroupés autour de leur syndicat indépendant Solidarité. Cet acte, conforme à une tradition maintenant bien établie et qui va de la Hongrie à l'Afghanistan, en passant par la Tchécoslovaquie, est une machine infernale dirigée non seulement contre le peuple polonais, mais également contre le mouvement pour la paix.

Cet acte est aussi dirigé contre la lutte révolutionnaire des peuples d'Amérique centrale. L'écrasement des travailleurs polonais trouve sa symétrie dans l'intervention militaire accrue de l'impérialisme US aux côtés des dictatures d'Amérique centrale.

La solidarité ne doit donc pas connaître de frontières, ni respecter l'existence des blocs militaires existants. Le combat contre le militarisme ici en Europe capitaliste fait partie du combat pour la victoire du syndicat indépendant Solidarność en Pologne et la solidarité avec la lutte - y compris armée - des peuples d'Amérique centrale pour leur libération nationale et sociale.

Jacques Schneider

la brèche

organe bimensuel du
Parti Socialiste Ouvrier (PSO)
section suisse de la IV^e Internationale



POLOGNE:

ROMPRE L'ISOLEMENT!

BULOVA:



NON AUX LICENCIEMENTS!

BOYCOTT OU PAS ?

Le mouvement de solidarité avec les travailleurs polonais se trouve quelquefois confronté à la question politique importante de savoir s'il faut recourir ou non au boycott économique de la Pologne ou de l'ensemble des pays de l'Est. Dans ce débat, plusieurs militant(e)s de la section lausannoise du PSO membres du Comité "Solidarité avec Solidarność" sont intervenus en diffusant une contribution dont nous publions ci-dessous de larges extraits.

Actuellement, pour un mouvement de solidarité, mettre en avant la revendication de boycott ou de sanctions économiques revient à demander aux gouvernements bourgeois occidentaux de faire pression sur les bureaucraties des pays de l'Est, d'adopter à leur égard une ligne plus dure, pour obtenir des concessions. On notera d'abord que cette tactique a déjà été utilisée par les gouvernements occidentaux et la finance internationale tout au long de la renégociation de la dette polonaise. La pression en question visait à obtenir une remise en ordre rapide de la situation politique en Pologne (et l'on sait ce que cela signifie concrètement aujourd'hui) ainsi qu'un train de réformes économiques du type de celles mises en œuvre actuellement par Jaruzelski. Le New York Times du 29 avril 1981 indique que lors des négociations pour l'adhésion de la Pologne au Fonds monétaire international (FMI), les responsables occidentaux demandèrent que le gouvernement polonais "s'engage à imposer des mesures d'austérité dures à son peuple qui, il l'avoue lui-même, réduiraient le niveau de vie et augmenterait le chômage"; (...) les indications fournies par l'East-West Fortnightly Bulletin — revue bourgeoise confidentielle traitant des rapports entre l'Est et l'Ouest : "Rappelons que par le passé, ces derniers — il s'agit des dirigeants occidentaux, nda — avaient fait comprendre qu'ils appuieraient un coup d'Etat en Pologne. Etablissant une nette distinction entre intervention soviétique directe et intervention soviétique indirecte, l'Occident était prêt à accepter la première de ces deux solutions pour le respect de la loi et de l'ordre." (18. 12. 1981) montrent bien ce que ces dirigeants entendent par "faire pression". Et voilà les gens qu'une campagne pour le boycott chargerait, de fait, d'obtenir la libération des prisonniers et le rétablissement des libertés ? Ceux qui poussèrent au coup d'Etat et inspirèrent le plan d'austérité de Jaruzelski ?

Des militants du PSO, membres du Comité "Solidarité avec Solidarność" de Lausanne

Il ne faut pas se tromper : si aujourd'hui l'impérialisme américain avec à sa tête le président Reagan — l'homme qui emprisonne les dirigeants du syndicat des contrôleurs aériens américains et met à pied ses membres — se lance dans une campagne "démocratique", ce n'est nullement par amour des libertés syndicales, mais bien parce que l'occasion d'une campagne anticomuniste lui est donnée, qu'il espère la mettre à profit d'une part pour obtenir des concessions politiques de l'Union soviétique (...) et d'autre part pour essayer de réaligner les bourgeoisies européennes derrière le gendarme de la planète américain.

Qu'on le veuille ou non, une campagne pour le boycott prendrait place dans cette logique de l'affrontement gradué entre les blocs. (...) Chercher à mobiliser l'opinion publique est une excellente préoccupation, qui ne doit cependant pas cacher la question des objectifs politiques de cette mobilisation. Ni les travailleurs polonais ni les travailleurs de ce pays n'ont un intérêt quelconque à voir se développer une nouvelle période de "guerre froide", où, ici comme à l'Est, libertés syndicales et droits démocratiques seraient moins que jamais d'actualité. Nous estimons donc que le mouvement de solidarité s'engagerait dans une fausse direction s'il cherchait à faire avancer la lutte des travailleurs polonais par le biais des mesures de rétorsion des gouvernements occidentaux. Tout ce qui découlerait d'une telle situation serait une aggravation des conditions de vie des travailleurs polonais, une augmentation des possibilités de marchandage entre l'impérialisme et la bureaucratie — sur le dos évidemment des travailleurs du monde entier — et ici une atmosphère d'"Union nationale contre le bolchévisme" où Furgler pourrait enfin prendre la tête d'une nouvelle croisade contre tout projet socialiste et encore mieux passer sous silence la répression syndicale en Turquie par exemple.

Il ne s'agit certes pas de nier que certaines mesures économiques puissent gêner, voire mettre en difficulté, la bureaucratie. Il s'agit de voir que sa réaction n'ira pas dans le sens de faire des concessions à sa classe ouvrière, mais qu'elle ira chercher la solution de ses difficultés du côté de l'impérialisme et de la répression intérieure.



Les chars de Jaruzelski enfonçant les portes du chantier naval "Lénine" à Gdansk.

Lettre ouverte aux membres des POCH et du PdT :

Le socialisme avec ou contre 12 millions de travailleurs?

Le secrétariat du Parti socialiste ouvrier (PSO) s'est récemment adressé, par le biais d'une lettre ouverte, aux membres des POCH et du Parti du Travail (PdT). Après avoir rappelé que le 30 août 1980 nous avions déjà entrepris une démarche similaire, qui soulignait la fragilité des acquis des accords de Gdansk et la nécessité de prendre clairement position dans cette situation, la lettre ouverte signale que le coup d'Etat du 13 décembre a montré aux travailleurs et à l'opinion publique du monde entier que le gouvernement polonais n'était pas prêt à supporter l'existence d'un mouvement syndical indépendant. Et elle poursuit :

Nous estimons que tout militant socialiste qui se respecte doit se placer, sans ambiguïté aucune, du côté des 12 millions de membres de Solidarność. Réagir contre une telle atteinte aux droits des travailleurs et chercher à se solidariser activement fait partie — sans parler ici de considérations de politique mondiale ou d'autres — de ce que nous pourrions appeler l'instinct et les réflexes socialistes.

Le PdT : la justification de l'état de guerre

Membres et sympathisants du PdT, votre parti n'a, une fois encore, plus cet instinct et ces réflexes. La déclaration du Bureau Politique du 20 décembre exprime certes "l'inquiétude et l'émotion de tous les démocrates sincères". Mais elle poursuit en expliquant, avec des arguments passablement embrouillés que le recours aux mesures d'exception fut néanmoins nécessaire. La direction de votre parti indique certes qu'il y aurait eu moyen d'éviter l'état de guerre, mais sa nécessité n'est pas remise en cause. La déclaration est rédigée comme si l'on expliquait à une mère ayant subi une césarienne ce qu'elle aurait dû faire pour l'éviter, tout en la félicitant pour cette naissance.

Mais dire cela à propos des mesures prises par Jaruzelski revient à les appuyer et à prendre position contre les travailleurs polonais. Cette interprétation de la déclaration du Bureau Politique du PdT n'est nullement une dénégation malveillante faite par des trotskystes, comme le montre la déclaration du groupe parlementaire du PdT au Grand Conseil bâlois, en réponse à une résolution du Parti socialiste favorable à la solidarité avec Solidarność : "Le texte présenté condamne l'action du Conseil militaire en Pologne. Nous ne sommes pas d'accord sur ce point. Ce pas était

nécessaire pour éviter la guerre civile".

Camarades du PdT, voulez-vous, dans cette confrontation entre 12 millions de travailleurs et de travailleuses et la bureaucratie, vous placer du côté de celle-ci et de sa répression militaire ? Etes-vous du côté de ceux qui ont du sang ouvrier sur les mains ? N'acceptez pas cette position de votre parti ! Rejetez-la ouvertement, participez activement aux actions de solidarité avec Solidarność ! La discipline d'un socialiste, c'est aussi de savoir, le moment venu, se trouver du bon côté, du côté gauche !

Les POCH : collaboration avec la bureaucratie ?

Après de longues hésitations, les POCH, par le biais d'une déclaration de leur direction, ont prononcé une condamnation claire et nécessaire des mesures prises par le gouvernement polonais. Nous jugeons positif d'avoir trouvé ainsi un nouveau point d'accord avec les camarades des POCH pour développer en commun la discussion et le travail de solidarité.

Toutefois, une déclaration de solidarité non suivie d'actions concrètes n'est pas crédible. Et l'on chercha en vain les membres des POCH lors de la manifestation de solidarité de Berne.

Nous croyons aussi que vous devriez tirer toutes les conséquences de votre prise de position. Comme le PdT, vous avancez la perspective d'une nouvelle collaboration entre le parti et le gouvernement d'une part et les autres forces sociales du pays d'autre part, dans lesquelles vous incluez Solidarność. Mais comment la collaboration est-elle possible entre celui qui tient le couteau et celui qui le sent pénétrer dans sa gorge ? La bureaucratie ne veut et ne peut garantir cette collaboration. C'est cette illusion qui a paralysé Solidarność. Ne serait-il pas temps d'en conclure que la

réalisation de l'autogestion ouvrière implique nécessairement et inévitablement le renversement révolutionnaire des forces qui, dans les Etats ouvriers, recourent constamment à l'oppression et à la répression militaire contre leur propre classe ouvrière ?

Pour une solidarité commune avec Solidarność

Mis à part ce débat, l'un des plus importants du mouvement ouvrier international, nous vous appelons tous aujourd'hui à travailler activement au développement de la solidarité avec Solidarność, ne serait-ce que pour éviter que le pire ne se produise dans les semaines et les mois qui suivent.

Camarades, il ne s'agit pas que de la Pologne. Il en va du Mouvement pour la paix, il en va des mouvements de libération, il en va même du mouvement ouvrier de notre pays. Si nous donnons l'occasion à la bourgeoisie de verser toutes ses larmes de crocodile sur la Pologne, tout en se félicitant intérieurement de la sécurité retrouvée pour ses crédits et de la destruction d'un puissant mouvement ouvrier, nous laissons nous-mêmes le champ libre à la désorientation du mouvement ouvrier suisse.

Déjà cela transparait dans les nombreuses discussions où des collègues disent que finalement Solidarność est tombée parce qu'elle allait trop loin. Les mesures de Jaruzelski confortent cet esprit de soumission, conservateur, issu de la paix du travail.

Mais le plus important de tout, camarades, c'est qu'il en va du Mouvement pour la paix, de la politique de détente et de la révolution en Amérique centrale. Les révolutionnaires ne réfléchissent pas en termes de blocs, comme la bourgeoisie et l'impérialisme. Nous luttons pour les droits et l'émancipation de la classe ouvrière de la Turquie en Chine, du Salvador à la Suisse — nous sommes d'authentiques internationalistes. C'est pourquoi nous espérons pouvoir construire avec vous un large mouvement de solidarité avec Solidarność, comme nous défendons avec vous la révolution en Amérique centrale et les syndicalistes en Turquie.

Pour la solidarité internationale !

Secrétariat du PSO
Fritz Osterwalder
— Jacques Schneider

Horlogerie
biennoise

BULOVA.



Non à la fermeture, Non au licenciements !

455 travailleurs et travailleuses jetés à la porte brutalement : le choc Bulova rappelle, à Bienne, le choc General Motors en 1975. La crise horlogère vide progressivement villes et vallées de toute une région de leurs habitants, réduit à néant le savoir-faire de générations d'horlogers et d'horlogères, multiplie le spectacle lugubre des usines fermées. Depuis presque dix ans, la situation de l'emploi s'est dégradée ainsi peu à peu dans l'horlogerie, les vagues de licenciements se succédant les unes aux autres. Mais l'annonce de la fermeture de Bulova à Bienne n'est pas un simple "épisode" de cette hémorragie permanente de l'emploi. Par sa brutalité et son cynisme, par le caractère massif des licenciements et parce qu'elle touche l'un des fleurons de l'horlogerie suisse — le troisième groupe horloger après ASUAG et SSIH — cette décision patronale est particulièrement scandaleuse. Elle met crûment à nu l'inhumanité d'un système dominé par la tyrannie du profit, où capitalistes — suisses ou américains — retirent leurs capitaux, sans se soucier le moins du monde des conséquences sur les conditions de vie et de travail des salariés. Dans l'affaire Bulova, la seule préoccupation de ces requins est de sauver le "Swiss Made" !

La fermeture de Bulova n'est pas une fatalité

Les raisons invoquées par la direction de l'entreprise pour licencier tous les travailleurs de la production sont la surproduction de mouvements à l'échelle mondiale, la pression exercée sur les prix par les bas salaires en Extrême-Orient, enfin des bénéfices insuffisants pour couvrir les frais énormes de recherches, de perfectionnement technique, de production et de salaire. Ainsi Bulova, le cinquième groupe mondial de l'horlogerie, avec un appareil de production de pointe, va être éparpillé et l'outil de travail définitivement gaspillé. Mais les contraintes du marché et de la concurrence ne justifient

Une première vague, seulement ?

Lors d'une assemblée syndicale tenue cette semaine à Bienne, des données chiffrées effarantes ont été avancées. N'a-t-on pas entendu dire que l'ASUAG préparait 2 000 licenciements dont 800 à la seule usine d'Ebauches SA ? Bulova ne serait alors que la première vague d'un véritable raz-de-marée de licenciements ?

nullement que plus d'un millier de personnes se trouvent sans emploi, déqualifiées, dans l'insécurité. A la "solution" patronale qui privilégie la sauvegarde des profits, il est possible et nécessaire d'opposer une solution favorable aux travailleurs, un plan de reconversion de l'outil de travail qui privilégie d'abord le maintien de tous les emplois et de l'appareil de production. Au lieu que des millions sortent des caisses de chômage pour n'assurer aucun emploi stable aux travailleurs de Bulova dans la région, ces fonds pourraient être utilisés pour mettre en place cette reconversion et le recyclage des ouvriers et ouvrières. Et, si la direction de Bulova refuse, la seule solution, c'est la nationalisation de l'entreprise, dans le cadre d'un plan d'ensemble pour l'ensemble de la branche horlogère.

Non à l'engrenage des licenciements, non à un plan social bidon !

Mettre le doigt aujourd'hui dans l'engrenage des négociations d'un plan social — ce qui implique d'accepter les licenciements et les négocier tranche par tranche — est purement et simplement suicidaire pour les travailleurs de l'entreprise. Car le marché du travail à Bienne et dans la région horlogère est totale-

ment à sec. Vingt-deux entreprises biennoises sont au chômage partiel, des dizaines de travailleurs rejoignent chaque semaine la cohorte des chômeurs et il n'y a aucun espoir d'embauche dans les autres secteurs. Il n'y a pas de plan social possible dans une telle situation de crise. Et les solutions bidon comme "le congé minimal et maximal pour la recherche d'un emploi", ou "la possibilité d'essai dans une autre entreprise avec garantie de pouvoir revenir à Bulova jusqu'à la fin du dédit, si l'essai est négatif" sont autant d'emplâtres sur une jambe de bois. La discussion d'un "plan de reclassement" avec les autorités cantonales et communales n'est autre que de la poudre aux yeux. Ces discussions acceptent le démantèlement de l'entreprise, dont les licenciements. Or ce n'est qu'en restant tous et toutes dans l'entreprise, en refusant les licenciements et en exigeant une solution d'ensemble que les travailleurs pourront créer le rapport de forces nécessaire pour maintenir les emplois. La FTMH doit agir dans ce sens, car la leçon de la General Motors est claire : le plan social, présenté comme un grand succès obtenu grâce aux "bonnes relations" entre

Reclassement, vous avez dit reclassement ?

Selon l'Office du travail biennois, près de 300 femmes licenciées par Bulova n'ont aucune chance de trouver du travail sur la place de Bienne. Que peut bien signifier alors "négocier un plan de reclassement" dans ces conditions ?

partenaires sociaux n'a fait à l'époque qu'entériner la fermeture de cette usine et aujourd'hui ses locaux sont devenus un grand magasin ! L'exécutif biennois, à majorité socialiste, après avoir versé quelques larmes d'impuissance sur la suppression des emplois, à Bulova, se cantonne dans une politique prétendument réaliste de "développement du programme d'occupation pour les chômeurs". Il baisse totalement les bras ; au lieu d'utiliser la

majorité de gauche pour favoriser la mobilisation et l'organisation des travailleurs de Bulova contre la fermeture de leur entreprise, il prêche de fait la résignation et présente la politique patronale comme inéluctable.

Nos "chers collaborateurs"

La direction de Bulova est parfaitement consciente de la brutalité inouïe de sa décision. A preuve : ceux-là mêmes qui dans leurs discours au personnel tartinent des "chers collaborateurs" à n'en plus pouvoir et se félicitent de la "bonne entente entre partenaires sociaux" ont, après l'annonce des licenciements, renforcé la surveillance de l'usine en appelant Sécuritas et flics officiels en renfort.

Une riposte qui se prépare

La FTMH a appelé dès l'annonce de la fermeture de l'usine à une assemblée générale de tous les travailleurs. Dans les ateliers, la colère gronde. "Pourquoi travailler encore pour des patrons qui ne font aucun cas du sort de leurs ouvriers ?", se demandent ces derniers. Mais les problèmes matériels de l'avenir pèsent très lourdement. Une véritable réponse aux licenciements pourra-t-elle être trouvée ? L'exemple de Bulova Neuchâtel en 1975 est dans toutes les mémoires. "Les travailleurs n'ont pas encore dit leur dernier mot", affirmait un ouvrier de l'entreprise dans un débat à la radio.

Le PSO engage à Bienne toutes ses forces pour contribuer à l'organisation d'une réponse ouvrière à la hauteur du coup de force patronal et il appelle à la manifestation pour la défense de l'emploi du mardi 26 janvier à Bienne.

correspondant biennois

ARGUMENTS



Formation professionnelle :

DES COIFFEUSES EN PAGAILLE ?

Pendant l'été 1980, l'Office d'orientation scolaire et professionnelle du Jura a réalisé une enquête auprès de tous les apprentis du canton terminant leur apprentissage cette année-là.

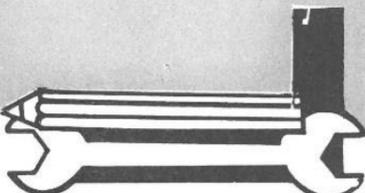
Le taux de réponse au questionnaire fut de 70 o/o environ, ce qui donne une idée assez fidèle de la réalité. Sur la base de ces questionnaires rentrés, on constate que le canton du Jura comptait autant d'apprentis en année terminale dans la coiffure que dans l'alimentation et l'hôtellerie réunies, soit la moitié des apprentis en mécanique et horlogerie, ou du bâtiment et de la construction. Cette étonnante proportion — qu'une enquête exhaustive diminuerait peut-être sans qu'elle perde beaucoup de sa signification — indique-t-elle une demande si forte de soins capillaires de la part de la population jurassienne ? On peut en douter.

On en doute d'autant plus que la suite de l'enquête montre que dans des métiers comme ceux du commerce et du bureau, de la mécanique et de l'horlogerie ou de l'automobile, l'entrée en formation est précédée, dans la majorité des cas (respectivement 53,6 o/o, 70,9 o/o, 53,6 o/o), d'un examen ou de tests, bref d'une sélection. Il n'en est pas fait mention chez les apprentis coiffeurs. En outre, le secteur de la coiffure est celui où les jeunes ayant suivi uniquement l'école primaire sont les plus nombreux (91,3 o/o). Ajoutons encore — l'enquête ne le mentionne pas, mais il s'agit d'une banalité facilement vérifiable — que la forte majorité des apprentis coiffeurs sont des filles. La filière sournoise qui oriente "naturellement" les filles ayant suivi l'école primaire — exclues du double fait de leur sexe et de leur formation scolaire d'un certain nombre de formations — vers des métiers où les conditions de travail sont mauvaises apparaît ainsi clairement à travers ces chiffres.

D'autres données la confirment. Ainsi c'est dans ce secteur que la plus forte proportion (51,8 o/o) des apprentis ont trouvé leur place "par de la parenté ou des connaissances". Comme si, pour de nombreux parents, la chose était jouée d'avance et qu'il fallait mieux chercher à "caser" leur fille plutôt que de se lancer dans la vaine recherche d'une formation d'avenir. Car l'enquête indique bien que "les perspectives immédiates d'emploi des coiffeurs et des coiffeuses ne semblent guère favorables".

Mais qui entre temps aura profité d'une main-d'œuvre à bon marché ? Et qui en profitera encore quand ces jeunes filles, par manque de débouchés, se présenteront dans d'autres secteurs avec une formation professionnelle du coup dévaluée ?

Eric Peter



La Brèche : Tu étais, jusqu'à samedi passé vice-président du SLP. Quelle est la fonction du vice-président dans la direction de ce syndicat ?

Fredy Aeberli : Parmi les huit membres du Bureau du Comité Central, le vice-président est le seul qui vienne d'un cercle électoral syndical. Face au président — qui lui non plus n'est pas un fonctionnaire — et au vice-président, il y a donc six secrétaires professionnels. De là la fonction du vice-président, lien entre la base et la direction nationale du syndicat. C'est un rôle décisif.

* **Quand et comment as-tu été élu vice-président ?** Était-ce l'expression d'une situation particulière ?

— Pas directement — mais vu sur le long terme, oui. J'ai été élu en 1976. A cette époque, les bureaucrates n'avaient pas de solution de rechange, bien qu'ils en aient cherché. Il y a donc eu déjà de nombreuses abstentions lors du vote, qui exprimaient naturellement les craintes des bureaucrates de ne plus pouvoir être entre eux lors des prises de décision ou lors de la préparation de ces décisions. Ma non-réélection signifie aussi qu'ils veulent pouvoir être à nouveau entre eux, qu'ils retrouvent ainsi le monopole de l'information.

* **Comment les bureaucrates ont-ils justifié ton éviction à cette séance du Comité Central ?**

— Ils ont demandé à l'un des membres de présenter leur position, à savoir qu'ils préféreraient voir mon dynamisme, mon activité se cantonner dans l'opposition. On m'a reproché de trop informer, de rendre publiques des informations qui n'étaient pas destinées à l'être. Ils veulent donc clairement retrouver un monopole de l'information.

* **Quelles sont, dans la situation actuelle, les raisons principales de ton éviction ?**

— Les motifs les plus importants proviennent assez directement de la conjoncture actuelle : d'une part un climat politique allant se dégradant — si l'on voulait creuser un peu, on pourrait tirer un parallèle avec la Pologne où là-bas aussi la bureaucratie s'en prend ouvertement à l'opposition, qu'elle veut supprimer complètement. Ce climat se développe aussi de manière générale dans notre pays. Deuxièmement, nous avons une situation particulière dans notre fédération : j'ai été assimilé à l'échec de l'élection présidentielle, aux manipulations électorales. Je rappelle encore une fois le cas de la "Basler Zeitung" qui ne s'est pas fait prier d'écrire impunément que j'étais personnellement le fraudeur — elle a certes dû le démentir à contre-cœur — mais cela a bien sûr influencé les membres, qui ont eu l'impression d'une manière ou d'une autre que j'étais lié à cette fraude électorale. Une atmosphère de délation s'est développée. De là l'essor de l'opposition contre moi, qui a crû dans la mesure où l'on a pensé qu'en m'évincant, on rétablirait une situation normale et paisible.

* **Comment le nouveau rapport de forces — la domination évidente de la bureaucratie au niveau de la direction — va-t-il s'exprimer dans la politique syndicale, si nous regardons les prochaines échéances : renouvellement du contrat collectif en 1983, attaque patronale contre l'emploi, contre les salaires surtout dans le secteur de la composition par le biais de l'accord TTS, etc. ?** Comment cette direction "épurée" cherchera-t-elle à résoudre ces problèmes ?

— Il serait illusoire pour la bureaucratie de croire qu'elle sera prise plus au sérieux par les patrons, qu'elle aura de meilleures chances pour faire passer ses revendications — car il est évident que les patrons jugeront d'abord du rapport de forces, de la capacité de résistance du syndicat; ils essaieront ensuite



F. Aeberli (au milieu) entouré de ceux qui ont demandé et obtenu son éviction.

Sans tenir compte de la recommandation de l'Assemblée des délégués (instance pourtant statutairement supérieure), le Comité Central du Syndicat du Livre et du Papier (SLP) du 16 janvier a élu le président de la section argovienne par 13 voix contre 5 à la vice-présidence centrale. Ainsi Fredy Aeberli, et avec lui tout le courant gauche, est exclu du Bureau du Comité Central. Nous avons demandé à Fredy Aeberli ce qu'il pensait de cette décision.

Syndicat du Livre et du Papier :

Aeberli n'est plus vice-président

de créer, formellement, une ambiance de "relations entre partenaires sociaux", en faisant passer leur stratégie au niveau du contenu, sur le dos des syndiqués. Le plus grand danger pour les syndiqués, c'est que maintenant, dans une atmosphère superficiellement amicale, les revendications de la base soient bloquées et qu'ainsi la stratégie offensive du patronat réussisse à passer de A à Z.

* **Et l'opposition dans le SLP — elle vient de perdre une position importante, mais elle n'a tout de même pas disparu — comment va-t-elle se comporter ?** A part Berne et Bâle, elle s'est surtout développée dans les grandes sections, comment va-t-elle maintenant travailler ?

— L'opposition a maintenant évidemment une double tâche : elle devra contrôler davantage la bureaucratie et en même temps elle devra représenter efficacement les intérêts de la base. Cela sera difficile. Une coordination plus serrée

de tous ces militants syndicaux actifs sera nécessaire. Nous ne pouvons pas nous appuyer sur des membres passifs et silencieux, nous ne pouvons attirer que des gens actifs et c'est pourquoi nous restons minoritaires. Mais ces militants actifs sont la colonne vertébrale de toute la fédération et ils agissent dans le sens et pour les intérêts de toute la fédération, de tous les travailleurs de cette industrie.

* **Quels sont les objectifs immédiats que doit se donner l'opposition — je pense ici au renouvellement du contrat collectif ou à la préparation de la conférence féminine nationale ?** Comment l'opposition peut-elle essayer de retrouver à nouveau un poids plus fort dans le syndicat ?

— Un élément important réside certainement dans le fait que les minorités — les femmes, les apprentis, les auxiliaires — doivent bien davantage être prises en compte. Et cela ne peut se réaliser que si l'opposition

apparaît plus vigoureusement dans le syndicat. Il sera également nécessaire d'accorder plus d'attention aux événements locaux, comme celui qui s'est passé à la "Verbandsdruckerei"¹⁾ de Berne, sous l'égide de la bureaucratie, par exemple. Là nous devons essayer d'accroître notre influence. En ce qui concerne les négociations contractuelles, il s'agira d'empêcher que dès le départ la bureaucratie trahisse nos intérêts par une renonciation complète; nous devons donc veiller à ce que les propositions nécessaires soient approuvées par l'assemblée des délégués, ce qui suppose un certain travail explicatif préalable.

1) Imprimerie où le Conseil d'administration licencia 120 travailleurs avec la passivité complice de la bureaucratie.

Genève :

Le parti libéral contre l'école publique

Le Parti libéral genevois vient de déposer son initiative "L'École, notre avenir", munie de 15 000 signatures (10 000 sont nécessaires). Nous avons déjà démasqué le rôle de cette initiative dans La Brèche no 261 du 26. 9. 1981. Elle vise, pour l'essentiel, à accroître le contrôle et la sélection de l'école publique. Dès son lancement, les associations d'enseignants, de parents, les partis de gauche l'ont contestée, publiant ensemble l'appel ci-dessous :

NON A UNE ÉCOLE R ÉTROGRADE !

L'initiative "l'école, notre avenir" n'est en fait qu'une suite de slogans électoraux. Elle jette le discrédit sur l'école genevoise et ses enseignants; elle crée un climat de méfiance parmi les parents et la population.

Elle a pour objectif :

- de sélectionner les enfants afin de maintenir une élite privilégiée,
- de défavoriser encore plus les enfants des milieux populaires et de former une main-d'œuvre docile pour demain,
- de bloquer toute évolution de la pédagogie alors que la loi exige de "préparer chacun à participer à la vie sociale".

Or si l'école assure toujours la transmission des connaissances, et le contrôle permanent de celles-ci à tous les niveaux, elle a aussi pour tâche de respecter la loi sur l'instruction publique votée par la majorité du Grand Conseil, qui affirme que l'enseignement a pour but de "tendre à corriger les inégalités de chance de réussite scolaire des élèves dès les premiers degrés de l'école".

Voilà ce à quoi nous souscrivons. Et non pas à une initiative qui taxe de nivellement par le bas tout effort pour retarder la sélection et corriger l'inégalité des chances. (...)

Nous voulons une école qui permette à TOUS les élèves d'élever leur niveau général de connaissances mais aussi leur capacité d'intervenir en tant que citoyen, travailleur et consommateur responsable.

Nous voulons que tous les élèves puissent entreprendre la formation de leur choix.

Nous voulons l'application de la loi pour retarder la sélection scolaire et corriger les inégalités de chance.

Ne souscrivez pas au démantèlement de notre école.

Luttons ensemble pour l'école qui prépare vraiment les citoyens de demain pour le monde qui vient !

Organisations signataires : Association "Barigoule" Ecole Active; Association des Eaux-Vives pour une Pédagogie Active (APA); Association Parents-Enseignants UCE; Association des Travailleurs Espagnols en Suisse (ATEES); Centre de Contact Suisses Immigrés; Colonies Libres Italiennes; FAMCO — Fédération des Associations de Maîtres du Cycle d'Orientation; Fédération des écoles autogérées; Fédération des Syndicats chrétiens; Groupement Genevois pour une Ecole Moderne (GGEM); Mouvement Populaire des Familles; Mutuelle d'Études Secondaires; Nouvelle Association pour une Ecole Active; Parti du Travail; Parti Socialiste Ouvrier (PSO); Union du Corps Enseignant Secondaire Genevois (UCESG); Union des Syndicats du Canton de Genève; VPOD.

Ce premier appel doit devenir la base d'une large campagne unitaire, pour intervenir dès le débat au parlement et lors de la votation. Notons par ailleurs, avec satisfaction, qu'une autre initiative, appuyée par les milieux bourgeois, radicaux notamment, qui demandait de pouvoir déduire des impôts les frais d'écolage pour les enfants en école privée, n'a pas abouti !

UN AN DE MOBILISATION

"Qu'est-ce qui a permis d'arriver à cet accord ? C'est la mobilisation du personnel, l'unité d'action entre les différents secteurs et les différentes organisations, le soutien du secteur privé et de ses organisations syndicales ainsi que de la population", expliquaient les responsables du Mouvement unitaire dans une conférence de presse. C'est incontestable : 8 000 signatures sur 23 000 employés déposées en janvier 1981 pour les cinq revendications (cf. encart), 5 000 signatures récoltées en un jour dans la rue pour appuyer le mouvement dans la population, trois manifestations et un débrayage de 3 000 employés le 13 mai (ce qui ne s'était jamais vu dans l'ensemble du secteur public genevois), une large unité d'action regroupant toutes les organisations du personnel, un soutien public du cartel syndical, des partis de gauche. Voilà ce qui a fait le succès de ce mouvement.

On jugera d'autant mieux de ce résultat si l'on tient compte de deux données. Premièrement, la fonction publique reste un secteur faiblement organisé (environ 20 o/o, avec de nombreuses organisations corporatistes) et le mouvement savait qu'il devait surmonter cet obstacle par un effort d'unité et de mobilisation pour imposer des négociations sérieuses sur ses revendications. Deuxièmement, les revendications avancées ne portaient pas sur la défense d'acquis mis en cause par la direction mais sur la conquête d'améliorations nouvelles, principalement sur le temps de travail où la bourgeoisie suisse est d'une intransigeance systématique depuis des années. Dans ces conditions, il a fallu engager un effort sérieux de mobilisation pour faire céder l'opposition concertée du patronat (dont les organisations faïtières ont aussitôt dénoncé les "revendications excessives des fonctionnaires"), du parti libéral et du Conseil d'Etat lui-même, qui rompait les négociations en mai, au lendemain du débrayage.

Cet effort de mobilisation, le Mouvement unitaire et les principales organisations qui l'ont composé, l'ont entrepris, contrairement aux traditions de la majorité des syndicats suisses, en particulier dans la fonction publique, qui restent attachés à la sacro-sainte "négociation entre partenaires sociaux" dans le cadre de la paix sociale. Le recours au débrayage, conçu non comme l'ultime moyen de défense en cas d'attaque trop ouverte du patronat, mais comme instrument élémentaire d'action pour faire aboutir les revendications, est manifeste de ce point de vue. Certains y étaient opposés dans le Mouvement unitaire, ou l'ont accueilli avec scepticisme. Nul doute aujourd'hui que ce débrayage a renforcé le mouvement et que si les secteurs qui ne s'y sont pas engagés l'avaient fait, le rapport de forces aurait été encore meilleur. De même, si le cartel syndical avait suivi les propositions de la VPOD en faveur d'une manifestation de soutien du mouvement ouvrier (comparable à celle organisée par le cartel genevois pour le renchérissement), la mobilisation engagée aurait eu un appui politique encore supérieur qui favoriserait la lutte pour la diminution du temps de travail aussi dans le secteur privé.

UN ACQUIS SUR LE PLAN NATIONAL

Ces difficultés et ces limites expliquent que l'accord final reste en deçà des objectifs visés, notamment sur les 40 heures et les effectifs. Il n'en reste pas moins un succès comparé à la situation dans d'autres secteurs ou d'autres régions.

Evidemment, la diminution d'horaire d'une heure et de deux jours de vacances ne suffira pas à diminuer le stress dans les services les plus surchargés, comme les hôpitaux par exemple. Les directions vont d'ailleurs tout entreprendre pour compenser cette baisse d'horaire par des efforts de rationalisation et un minimum d'embauches nouvelles. Cependant, trois acquis ressortent clairement :

a) la fonction publique genevoise travaillera 41 heures en 1984 alors que l'horaire reste de 44 heures pour le personnel fédéral et la majorité des services publics cantonnaux.

b) l'accord contient un engagement explicite de reprendre les négociations en 1984 pour les 40 heures et les 5 semaines. Pour la première fois, un mouvement revendicatif parvient à fixer de nouvelles échéances pour poursuivre la lutte sur la diminution du temps de travail.

c) la mobilisation qui s'est développée durant le mouvement, les discussions qu'elle a engagées sur les besoins en effectifs et les conditions de travail permettent aujourd'hui aux syndicats de structurer leur implantation dans les services, afin de contrôler l'application de l'accord, de mieux intervenir sur les besoins en effectifs. Nul doute que, durant les deux ans à venir, ce contrôle des conditions de travail va devenir un centre d'activité permanent du syndicat, qui lui permettra de se renforcer et d'aborder de nouvelles confrontations avec des forces plus grandes.

Sur deux points de l'accord, le succès est encore plus évident : les congés-maternité et les effectifs scolaires. L'aboutissement des 16 semaines de congé-maternité (dans la plupart des cantons, il est encore de 8 semaines !) et l'interdiction de licencier les femmes enceintes est la première application des postulats de l'initiative maternité lancée par la gauche. Ce résultat est d'ailleurs le fruit du travail de la commission féminine VPOD qui, depuis des années, a su gagner le syndicat à intégrer des revendications



Interfoto

Le 14 janvier 1982, après un an de mobilisation et de négociation, les syndicats de la fonction publique genevoise ont signé avec le Conseil d'Etat un accord final sur leurs revendications. Malgré certaines réserves qu'il ne cache pas, entre autres la lenteur du calendrier d'application et les faibles augmentations d'effectifs dans certains secteurs comme les hôpitaux, le "Mouvement unitaire de la fonction publique et semi-publique" qui a dirigé ce mouvement tout au long de l'année passée juge ce résultat "globalement positif". C'est vrai et ce succès doit être un encouragement pour tous les travailleurs, du privé comme des autres services publics en Suisse.

Succès dans la fonction publique genevoise :

Diminuer le temps de travail, c'est possible !

spécifiques en faveur des femmes. Quant aux effectifs scolaires, c'est sans doute une "première" : jusqu'ici, les autorités n'ont au mieux accepté que de fixer des moyennes et non des maxima par classe. Dans certains cantons, la VPOD a d'ailleurs perdu en votation sur la diminution des effectifs par classe. Les maxima obtenus ici, baissant jusqu'à 12 élèves par classe dans les classes spécialisées, sont un succès incontestable, qui ne peut que favoriser les conditions de formation scolaire pour les élèves qui rencontrent le plus de difficultés. Et l'on sait que ce sont avant tout les enfants de travailleurs.

Au Congrès 1979 de la VPOD, la majorité des délégués et la direction s'étaient opposées à lancer des journées d'action et de mobilisation pour les 40 heures et l'augmentation des effectifs. Une minorité, dont la section de Genève, l'avait proposé en vain. Si l'on compare les acquis du mouvement genevois avec ce qu'a obtenu le syndicat dans les autres cantons et sur le plan fédéral, on peut aujourd'hui dresser le bilan ! Les méthodes qu'a proposées la minorité au dernier Congrès VPOD ont permis d'ouvrir une brèche sur les 40 heures, les vacances, les congés-maternité et les effectifs de classe.

Pourtant, la direction VPOD n'en tire pas cette conclusion (voir la réponse à Renschler ci-contre). Il faudra en tirer le bilan au prochain Congrès de la fédération qui se tient en juin 1982.

UN ACCORD DE "PAIX DU TRAVAIL" ?

Le patronat genevois n'est pas du tout content de cet accord ! Il pourrait envisager un référendum, mais sur les seuls points concernant les salaires. L'Ordre Professionnel, organe patronal, dénonce évidemment le "développement incontrôlé" des acquis de la fonction publique et explique : "cet accord n'en est pas un dans la mesure où il laisse planer la plus grande ambiguïté sur la paix absolue du travail" (15. 1. 1982). Le Conseil d'Etat se félicite en effet d'avoir obtenu des syndicats l'engagement à ne pas revendiquer d'ici 1984 (reprise des négociations) sur les points de l'accord.

Cette clause avait été contestée dans le mouvement mais n'a pas pu être supprimée. Aussitôt, certains y ont vu l'acceptation de la "paix du travail" par les syndicats ! Rien n'est plus faux et l'Ordre Professionnel sait de quoi il parle ! Certes, une telle clause n'était ni nécessaire, ni souhaitable, car elle implique une limitation temporaire de l'action syndicale. Le rapport de forces n'a cependant pas permis de lever cette entrave. Mais de là à la "paix du travail", il y a un pas. Celle-ci implique le recours obligatoire à l'arbitrage dans tout cas de conflit, même sur les points non soumis à l'accord. Ce n'est pas le cas. De plus, l'accord implique que le Conseil d'Etat adapte le règlement du personnel en conséquence, dont les syndicats ne sont pas "co-signataires" comme dans une convention collective. Le règlement ne serait pas aboli, même si les syndicats reprenaient l'action avant le délai de 1984. Enfin et surtout, l'accord fixe de nouvelles négociations en 1984, le Conseil d'Etat acceptant donc le principe d'avancer à cette date vers les 40 heures et les 5 semaines de vacances.

Pour préparer cette échéance d'ici deux ans, le temps n'est pas trop court. Car on peut déjà prévoir que ces négociations seront, une nouvelle fois, difficiles, nécessiteront une nouvelle mobilisation, spécialement pour arracher une augmentation des effectifs dans les services. En janvier 1984, les syndicats devront être prêts, avec leur chiffre exact des besoins, une implantation solide dans les services, une préparation unitaire à la mobilisation. C'est à cette tâche qu'il faut s'atteler maintenant, en construisant un réseau syndical dans les services. La VPOD, qui a été à l'avant-garde de ce mouvement, peut en sortir renforcée.

Michel Thévenaz, 18 janvier 1982

1) Ce sont les mêmes - GTS pour ne pas les nommer - qui dénonçaient la "capitulation" du mouvement quand il n'a pas tout de suite appelé au débrayage en février 1981 et ont ensuite voté contre le débrayage parce que la direction ne l'avait pas préparé !

CE QU'ILS ONT OBTENU:

TEMPS DE TRAVAIL

* **HORAIRE :**
Actuel : 42 heures. Revendication : 41 heures en octobre 1981, 40 heures en avril 1982. Accord final : 41,5 heures en janvier 1983, 41 heures en janvier 1984. Réouverture des négociations pour l'introduction des 40 heures en janvier 1984.

* **VACANCES :**
Actuel : 4 semaines de vacances, 5 semaines après 25 ans de service ou à 50 ans et 10 ans de service, 6 semaines à 60 ans et 10 ans de service. Revendication : 5 semaines pour tous dès janvier 1983. Accord final : 4 semaines et 2 jours pour tous en janvier 1984, 5 semaines après 20 ans de service ou à 50 ans et 5 ans de service et 6 semaines à 60 ans et 5 ans de service dès janvier 1982. Réouverture des négociations pour les 5 semaines pour tous en janvier 1984.

CONGÉ-MATERNITÉ

Actuel : 12 semaines de congé-maternité après 6 mois de service — 4 semaines de congé-allaitement sur certificat médical. Revendication : 16 semaines généralisées de congé-maternité — 4 semaines de congé-allaitement dès juillet 1982. Accord final : 16 semaines après 6 mois de service — 4 semaines de congé-allaitement sur certificat médical, ceci dès janvier 1982. En outre, inscription formelle du fait qu'«une femme enceinte ne peut être licenciée».

SALAIRES

Actuel : plafonnement au maximum de la classe après plusieurs années de service et embauche 3 classes en-dessous de la classe de fonction. Aucune revendication salariale n'avait été formulée. Accord final : déplafonnement progressif de 3 annuités supplémentaires sur 12 ans et embauche 2 classes en-dessous de la classe de fonction.

AUGMENTATION DES EFFECTIFS

Actuel : blocage quasi total des effectifs. Revendication : augmentation des effectifs selon les besoins des services et sous contrôle du personnel. Accord final : une certaine augmentation dans le secteur enseignant (cf. ci-contre), une estimation d'environ 40 nouveaux postes dans les Services Industriels. Dans les hôpitaux, où le besoin est le plus urgent (les syndicats chiffrèrent les besoins minima à 150 postes à l'Hôpital Cantonal, 80 à Bel-Air, 50 à Loex), les résultats sont maigres : dès 1982, 25 postes à Loex, rallonge de 2,5 millions de crédits à l'Hôpital Cantonal (soit environ 50 postes couvrant les absences longues) et aucun accord pour Bel-Air.

EFFECTIFS DES CLASSES

En moyenne, les effectifs scolaires oscillent actuellement entre 18 et 22 élèves par classe, avec des maxima à 25/27. Revendication : fixer des maxima de 20 élèves par classe, 12 à 18 même dans les classes spécialisées, réalisés d'ici 1985. Accord final : les maxima par classe sont acceptés et doivent être réalisés d'ici 1988. Ces maxima sont les suivants : dans le primaire, 20 élèves en classe normale, 18 en degré double, 16 en degré triple, 12 en classe spéciale; dans le secondaire, 20 en classe latine, moderne ou scientifique, 16 en classe générale ou hétérogène, 12 en classe pratique, 15 à 20 selon le type d'enseignement dans le supérieur. De plus, l'horaire des enseignants primaires sera diminué d'une demi-journée par 15 jours dès septembre 1982. La réalisation de ces objectifs implique (compte tenu de l'évolution démographique) l'engagement de 50 nouveaux enseignants primaires et de 30 enseignants secondaires par an pour les 3 prochaines années.



Manifestation du "Mouvement unitaire" à Genève.

Interfoto

Quels moyens d'action syndicale ?

Réponse à Walter Renschler

Le Comité Directeur de la VPOD s'est opposé à la décision de la Conférence féminine du syndicat de lancer une pétition nationale aux communes, cantons et Confédération pour les 40 heures et la levée du blocage des effectifs. Nous en avons déjà rendu compte (cf. La Brèche no 266). Mais le secrétaire-dirigeant Walter Renschler est revenu sur les motifs de ce refus, qui ne peuvent rester sans réponse. Surtout après les acquis du mouvement unitaire genevois.

"UN MOYEN INAPPROPRIÉ"

"La revendication de lancer une pétition dans toute la Suisse adressée aux communes, aux cantons, à la Confédération et aux employeurs des entreprises semi-publiques pour exiger la semaine de 40 heures et la levée du blocage des effectifs n'a pas été appuyée. Le Comité Directeur a défendu la position que l'efficacité de pétitions est très limitée et que celles-ci ne sont pas un moyen d'action syndical approprié. Et surtout, après que l'initiative de l'USS pour la diminution du temps de travail n'a malheureusement pas abouti, le repli sur une pétition pourrait être pris comme un signe de faiblesse."

Walter Renschler, "VPOD", éd. allemande, 27. 11. 1981

Qu'une pétition n'ait pas de quoi faire céder de panique la bourgeoisie, c'est évident pour tous ! La question est simplement de savoir de quels autres moyens dispose le syndicat pour faire aboutir ses revendications. Traditionnellement, le syndicat s'est contenté d'exiger des négociations, même sans mobilisation du personnel. S'il faut juger de "l'efficacité" de cette méthode — qui est dans la tradition de la collaboration des "partenaires sociaux" avec la bourgeoisie — force est de constater qu'elle n'a pas abouti à une diminution du temps de travail, surtout depuis que la bourgeoisie serre la vis des dépenses sociales. Il existe évidemment d'autres moyens : manifestations, débrayages, grève, qui sont sans doute plus efficaces. Le "Mouvement unitaire" genevois l'a montré en organisant le débrayage et les manifestations pour appuyer les revendications de sa pétition, signée par plus du tiers des employés. Mais ce n'est pas ce que propose W. Renschler ! Il s'était même opposé, au dernier congrès, à des journées d'action syndicales pour les 40 heures.

Walter Renschler sait d'ailleurs fort bien que le syndicat doit compter avec les effets qu'a eus la politique de la direction VPOD sur l'ensemble du personnel de la fonction publique. Des années de collaboration entre "partenaires" sociaux n'ont fait qu'accroître la passivité et l'intégration du syndicat. A tel point qu'une grande partie du personnel ne le suit guère ou n'a même pas été organisée — spécialement parmi les catégories les plus vulnérables (femmes, immigrés, jeunes) ou des secteurs qui se sont rapidement développés comme les hôpitaux. Dans une telle situation, il n'est pas facile de mettre en oeuvre des moyens d'action qui permettent aux forces vives du syndicat d'agir et de gagner de nouveaux militants à son action.

Une pétition est précisément un bon moyen de départ dans ces conditions. Walter Renschler va-t-il désavouer les 8 000 signatures de la fonction publique genevoise pour avoir utilisé une "méthode peu appropriée" ? En outre, une pétition permet de gagner de nouvelles forces au syndicat. Le recrutement syndical ne se fera pas par adhésion à n'importe quelle association d'entraide. On ne peut pas dire aux inorganisés que le syndicat ne pourra rien faire tant qu'ils n'auront pas adhéré ! D'ailleurs, même à ceux qui adhèrent pour agir (comme lors de la Conférence féminine), la direction répond qu'on ne peut rien faire. Le recrutement syndical exige au contraire de montrer que le syndicat est prêt à s'engager, pratiquement, pour satisfaire ses revendications. Et Walter Renschler ferait bien de reconsulter l'histoire du mouvement ouvrier : à ses débuts, justement parce qu'il se considérait encore trop faible, il a recouru plusieurs fois à des pétitions pour rassembler des forces autour de lui.

Des arguments de Walter Renschler enfin, le dernier est le pire : cacher la vérité ne trompe personne ! La question n'est pas tant de savoir si le syndicat est fort ou faible, mais s'il a réussi à avancer dans ses revendications. Qu'a obtenu la VPOD pour combattre le stress et le blocage des effectifs ? Les syndicats suisses ont-ils arraché une diminution du temps de travail, maintenu les postes de travail ? La réponse est évidemment non. Les patrons et les gouvernants bourgeois savent d'ailleurs pertinemment que les syndicats ne sont pas des adversaires puissants. On ne les trompera pas avec des trucs, comme si on n'avait pas besoin de recourir à des moyens d'action plus modestes !

Vis-à-vis des membres et des travailleurs par contre, ce genre de trucs conduit à la paralysie et au défaitisme. Dire qu'on est fort quand on n'a même pas la force de faire aboutir ses revendications les plus immédiates, c'est appeler les travailleurs à la démobilisation pendant que la bourgeoisie durcit le ton et fourbit ses armes.

La seule vérité est de dire aujourd'hui : "Certes, nous sommes encore faibles, mais voilà ce que nous voulons faire et, avec vous, nous voulons nous renforcer". C'est ce que proposait la Conférence féminine VPOD. C'est ce qu'ont proposé les syndicats genevois et qui a permis de gagner des acquis. Le Comité Directeur VPOD en tire la conclusion inverse : ne rien faire. Le malheur est qu'il ne coupe pas seulement l'herbe sous ses propres pieds, mais encore sous ceux de tout le syndicat !

M. T.

POLITIQUE

Le message de Furgler et de ses acolytes gouvernementaux est une énumération de mesures particulières qui attribuent certaines tâches plus particulièrement à la Confédération, d'autres essentiellement aux cantons, sans pour autant qu'il en découle une distinction claire des compétences. Le message indique lui-même que ce "désenchevêtrement" des tâches n'entraîne pas de simplification administrative. Il estime que des économies de personnel ne pourront être effectuées que dans la Protection civile et l'Office fédéral du logement — dirigé par un socialiste — qui gênait depuis longtemps les capitalistes de l'immobilier. Par contre, les cantons devront créer de nouveaux postes.

La logique capitaliste des mesures proposées

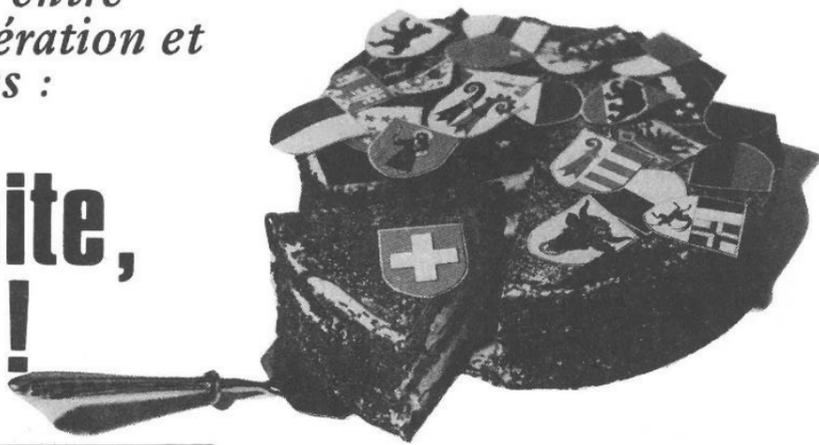
Bien sûr, on trouve dans ce projet des mesures que l'on pourrait approuver "en soi". Comme par exemple la suppression de la minisubvention aux écoles primaires (d'environ 50 centimes par tête) versée par la Confédération aux cantons et qui ne donne même pas en retour à l'Etat central la compétence d'introduire un début d'année scolaire uniforme dans tous les cantons.

D'autres mesures ne semblent "raisonnables" que si l'on oublie la réalité capitaliste. Ainsi l'attribution complète aux cantons des prestations complémentaires AVS/AI, que l'on pourrait croire favorable à ceux qui en bénéficient, puisqu'elle devrait simplifier leurs démarches. En pratique, cela ne débouchera toutefois que sur une inégalité de traitement croissante. L'ancien conseiller fédéral Tschudi, réformiste d'une modération à toute épreuve, écrit à ce propos : "Il est à craindre que le transfert de certaines tâches sociales aux cantons ne provoque des différences importantes dans les prestations. La conséquence, regrettable, en serait que les cantons offrant de meilleures prestations se

Lorsque les premières démarches pour une nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons furent entreprises, il s'agissait officiellement de renforcer le fédéralisme et la place des cantons, de rendre le fonctionnement de l'Etat plus clair et donc de faire ainsi fleurir la démocratie. "Il s'agit de donner une nouvelle force de rayonnement à l'idée qui est à la base de notre Etat fédéral", s'exclamait alors pathétiquement Furgler. Ce que l'on trouve aujourd'hui dans le message du Conseil fédéral à ce propos n'a rien de très "rayonnant". Il s'agit surtout d'une redistribution heurtée des tâches, ayant pour objectif déclaré de diminuer les charges de la Confédération sur le dos des cantons et pour conséquence — passée sous silence — la poursuite du démontage social.

Nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons :

À droite, toute !



protégeraient contre l'arrivée de nouveaux rentiers (...). On créerait ainsi non seulement de nouvelles inégalités, mais on mettrait en danger la liberté d'établissement".

Il en va de même pour le transfert aux cantons de la moitié des subventions aux caisses-maladie. Cela pourrait certes les amener, dans le but d'économiser, à faire pression sur certains honoraires excessifs de

médecins et à gérer plus rationnellement la planification hospitalière. Dans la pratique, ils ne cherchent en fait qu'à économiser sur le dos des assurés et des malades.

Le résultat ne sera pas plus brillant là où la Confédération supprime tout ou partie de ses subventions : l'exécution pénale, les bourses d'études, l'aide aux réfugiés, les maisons de retraite, etc. Partout la

cantonisation sera synonyme de détérioration.

Le fédéralisme : bastion de la réaction et de l'évasion fiscale

Alors que Tschudi soutient "les efforts de renforcement du fédéralisme", nous sommes d'avis que dans les conditions actuelles, le "renforcement des cantons" prévu

doit être absolument rejeté du point de vue des travailleurs. De nombreux cantons sont les bastions d'un conglomérat particulièrement réactionnaire d'industriels, de spéculateurs immobiliers, de barons de la construction, d'hôteliers, de commerçants et de gros paysans, auxquels la faiblesse du mouvement ouvrier n'a que peu de chose à opposer. Les progrès sociaux importants de ces dernières décennies ont été obtenus au niveau national, où le mouvement ouvrier était relativement plus fort.

L'évasion fiscale légale d'un canton à l'autre est aussi un aspect important de la question. Pourquoi est-ce que les bourgeois veulent transférer des dépenses de la Confédération aux cantons ? Parce que les riches et les sociétés capitalistes peuvent soit changer leur siège fiscal de canton, soit échapper à une imposition plus forte en brandissant cette menace. Au niveau national, ce petit jeu est plus difficile, l'évasion devant se faire à l'étranger.

Si dans le cadre de cet article nous n'avons fait qu'entamer la montagne des problèmes soulevés — la question de l'autonomie communale, par exemple, n'a pas été traitée — une chose reste cependant claire : le nouveau projet n'apporte pas davantage de droits de décision au "citoyen", mais représente la poursuite de l'offensive bourgeoise d'économies antisociales à un nouveau niveau. Une fois de plus, les sociaux-démocrates portent leur part de responsabilités — gouvernementales — dans cette offensive, sans n'avoir pu ou voulu influencer le contenu de ce projet.

La procédure parlementaire sera cependant longue avant l'adoption du projet. Le mouvement ouvrier dispose encore de temps pour organiser la résistance et pour trouver des solutions de rechange. Pour ce faire, un nouveau rapport de forces entre les capitalistes et les salariés — produit par un renforcement combatif du mouvement ouvrier — est aussi nécessaire.

Georges Kestenholz

Procédure des votations populaires :

Messieurs les démocrates à l'œuvre

Par 67 voix contre 66, le Conseil national a suivi la proposition du Conseil fédéral de renvoyer la réforme de la procédure des votations populaires à la révision totale de la Constitution fédérale, c'est-à-dire à la semaine des quatre jeudis. Cette réforme devait donner la possibilité aux citoyens de voter deux fois oui (oui à l'initiative et oui au contre-projet), ce qui aujourd'hui n'est pas possible, seul le double non étant admis.

Un petit truc si utile

On sait que cette clause permet à une minorité de conservateurs de faire valoir leur point de vue contre une majorité de partisans de la réforme. Ainsi, en décembre 1974, 41 o/o d'adversaires de toute amélioration fondamentale de l'assurance maladie suffirent pour faire capoter sa réforme; mieux : en septembre 1977, 17 o/o d'opposants réussirent à bloquer l'amélioration de la protection des locataires. C'est ce petit truc technique, qui — faussant quelquefois grossièrement la volonté de l'électorat — permet au Conseil fédéral de faire sombrer une initiative en présentant un contre-projet "bidon", dont la seule fonction est de diviser les partisans de toute amélioration.

Que leur volonté soit faite...

La manière dont le Conseil fédé-

ral s'y est pris pour enterrer l'initiative du parlementaire socialiste Muheim (pour le double oui) est tout aussi révélatrice : contrairement à une tradition bien établie, l'exécutif ouvrit une procédure de consultation sans avancer de proposition propre et en lançant un véritable concours pour la meilleure solution. Il se passa ce qui devait se passer : malgré le fait que deux tiers des cantons et 7 partis se soient prononcés pour une réglementation plus démocratique, la quantité de différentes variantes présentées amena le Conseil fédéral à conclure qu'il n'y avait pas de majorité claire et que la chose devait donc être rediscutée "fondamentalement" ! Signé : Parti radical-démocratique, Parti démocrate-chrétien, Union démocratique du Centre. Une belle brochette de Tartuffes !

Eric Peter

Avortement :

LA ROUE TOURNE A L'ENVERS

De recul en recul, les Chambres fédérales assènent un nouveau coup aux femmes en matière d'avortement. L'offensive engagée par les démo-chrétiens et les agrariens accule les radicaux et sociaux-démocrates au pied du mur. On vient en effet d'apprendre que "la commission du Conseil national présidée par le socialiste Grobet a décidé de suspendre ses travaux jusqu'à l'examen de l'initiative 'Pour le droit à la vie'". Et cet examen par le Conseil fédéral risque bien de durer jusqu'à fin 1983 !

Depuis plus de 10 ans, la roue tourne à l'envers. La décriminalisation (1971) a été retirée au profit de la solution des délais, solution qui a échoué en votation populaire (1977). Le Parlement a pris le relais, mais la solution des indications médico-sociales (1978-80) a été balayée au profit de la solution fédéraliste (1981)... compromis de taille puisqu'il permettait simplement aux cantons les plus libéraux de ne pas punir les avortements pratiqués dans le délai de 12 semaines et laissait les autres "libres de punir" (cf. La Brèche no 253 du 9. 5. 1981 et 263 du 10. 10. 1981). Mais ce compromis du Conseil national s'avéra

intolérable pour les opposants inconditionnels à tout avortement du Conseil des Etats. Aujourd'hui il n'existe plus aucune conciliation possible même sur une solution restrictive entre les deux chambres. Les 230 000 signatures de l'initiative "Pour le droit à la vie" pèsent de tout leur poids réactionnaire sur la situation.

Une riposte possible

Seule une initiative fédérale, soutenue par de larges courants progressistes, peut faire tourner la roue dans le bon sens. Dans les rangs de l'OFRA (Organisation pour la cause de la femme), la dis-

cussion vient de s'ouvrir et une consultation d'autres organisations est même envisagée. Nous soutenons pleinement une telle démarche initiée par l'organisation féministe la plus représentative aujourd'hui. La discussion ouverte doit permettre de tenir compte de divers avis et sensibilités tant dans le mouvement féministe que dans les milieux syndiqués et politiques de gauche. Il est bien évident que ces seules forces seront capables de relancer une initiative en dépassant le fort découragement actuel. L'élaboration d'un projet qui recueille un large soutien doit être soigneusement assurée. L'unité autour d'une initiative peut être la meilleure réponse à l'initiative "Pour le droit à la vie".

Le Manifeste

Mais en attendant que les consultations aboutissent, il ne faut pas se croiser les bras. L'idée d'un Manifeste des femmes pour le droit à l'avortement circulait depuis quelques mois. Samedi 15 janvier, plusieurs organisations et groupes de femmes l'ont définitivement lancé et nous en publierons le texte prochainement. La récolte de signatures commence. 7 000 femmes sont contraintes chaque année à avorter, des milliers d'autres doivent y renoncer faute de moyens, de contacts... la loi et l'absence d'infrastructures sont des obstacles à renverser. Contribuons à leur renversement en signant et faisant signer le Manifeste.

Marie-T.

Après le coup d'Etat en Pologne :

La bureaucratie n'est pas invincible

L'image des chars et des auto-mitrailleuses blindées de Jaruzelski enfonçant les grilles des chantiers navals de Gdansk soulève une interrogation légitime : la bureaucratie stalinienne peut-elle être défaite ? Au travers des multiples crises de sa domination n'est-ce pas plutôt sa force et sa permanence qui se manifestent ? Certes, comme le roi de la fable, la bureaucratie est nue, mais ne dispose-t-elle pas de possibilités de répression à première vue illimitées et intactes ? Le coup d'Etat polonais serait alors un nouveau crépuscule pour les travailleurs des pays de l'Est.

Il n'est naturellement pas question de nier l'ampleur du coup porté par la bureaucratie en Pologne, au nom d'un optimisme béat et faussement consolateur, mais de voir que subsistent toute une série de problèmes auxquels tous les Jaruzelski du monde restent, avant comme après le 13 décembre, confrontés.

La bureaucratie est une caste parasitaire, nous l'avons souvent dit et répété dans ces colonnes ; le développement même des forces de production à l'Est vient constamment souligner cet aspect. L'élévation du niveau de vie des masses représente le support matériel d'une dénonciation permanente de l'incurie de la gestion bureaucratique. L'absence de démocratie dans la planification économique — et ses conséquences : la pénurie et la gabegie — apparaît encore plus stupide et irrationnelle lorsqu'il s'agit de biens de consommation et de produits culturels. Cette démonstration quasi quotidienne de l'inutilité sociale de la bureaucratie se fait sous les yeux d'une classe ouvrière qui a vu ses rangs se renforcer massivement ces dernières décennies et qui dispose d'une puissance sociale jamais atteinte par le passé. Cela aussi donna à Solidarność son formidable caractère de masse, qui reste aujourd'hui un de ses meilleurs atouts dans la résistance.

Eric Peter

En outre, la voie choisie par la bureaucratie pour pallier ses propres insuffisances et erreurs — le recours accru au marché mondial — est, dans la situation économique actuelle, grosse non pas de stabilité, mais bien de déséquilibres et de soubresauts.

Enfin et surtout, ce qui frappe par rapport, par exemple, à la répression de la révolution hongroise de 1956, c'est le véritable séisme qui secoue l'appareil stalinien international. Non seulement de nombreux Partis communistes se sont nettement distancés de la version moscovite du coup d'Etat militaire et l'ont clairement condamné, en réclamant la libération des militants de Solidarność. Mais deux d'entre eux — et non des moindres — le Parti Communiste italien (PCI) et le Parti Communiste espagnol (PCE) ont fait un pas supplémentaire dans leur divorce d'avec la bureaucratie stalinienne.

Le PCI n'hésite pas à tirer un bilan de faillite historique du "socialisme réellement existant". Son secrétaire général, Enrico Berlinguer déclara à la Télévision italienne que "la capacité de renouvellement de la société — ou tout au moins de plusieurs sociétés de l'Est — s'est tarie". La résolution du Comité Central du PCI affirme pour sa part que "le socialisme qui eut pour point de départ la Révolution d'Octobre a épuisé sa force propulsive (...)". Quant à Santiago Carrillo, secrétaire général du PCE, il expliqua que "le modèle soviétique ne peut plus être considéré comme un modèle attrayant pour les pays socialistes et encore moins pour la classe ouvrière des pays développés (...) L'organisation du mouvement ouvrier révolutionnaire autour de l'URSS est définitivement morte".

Evidemment, ce n'est pas du côté de Lénine et de Trotsky que le PCI et le PCE iront refondre leur programme et leur action, mais bien plutôt dans la bibliothèque rose de la social-démocratie.

Il n'empêche que, perdant peu à peu toute légitimité face à sa propre classe ouvrière, ayant rapidement dilapidé le prestige acquis à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale en Occident, voyant son appareil international se fissurer profondément, la bureaucratie stalinienne est de plus en plus isolée dans le mouvement ouvrier international. Ce n'est pas encore l'agonie, mais c'est déjà le début de la sénilité.

Turquie :

Il faut les arracher à la mort !

A la veille de Noël s'est ouvert à Istanbul le procès de 52 syndicalistes. Ces militants sont les principaux dirigeants du syndicat DISK (Confédération des syndicats ouvriers progressistes) qui regroupait, avant sa mise hors-la-loi, plus de 600 000 adhérents. En vertu des articles 141, 142 et 146 d'un Code pénal largement décalqué sur celui de l'Italie fasciste, ils sont poursuivis pour avoir tenté d'"établir la dictature du prolétariat en renversant l'ordre constitutionnel par des méthodes révolutionnaires, en tant que membres d'une organisation marxiste-léniniste" et risquent tous la peine de mort.

Une répression de masse

Depuis le 12 septembre 1980, l'armée est au pouvoir en Turquie. Ce coup d'Etat s'est accompagné de l'interdiction du droit de grève, de la mise hors-la-loi des syndicats et des partis, de la dissolution du parlement, de l'arrestation de dizaines de milliers de personnes. Selon Amnesty International, il y aurait actuellement près de 100 000 prisonniers politiques en Turquie, alors que durant les 15 derniers mois près de deux mille peines de mort ont été requises.

Et le procès intenté aux dirigeants de la DISK n'est pas le seul, une véritable répression de masse se développant en Turquie : le 12 janvier, à Diyarbakir (principale ville de la province kurde), un procès s'est ouvert contre des militants du Parti socialiste kurde. Parmi eux l'ancien maire de Diyarbakir, à qui l'on reproche... d'avoir parlé kurde à ses administrés ; il risque 15 ans de prison. Deux mille cinq cents Kurdes sont en instance de jugement.

A Ankara, un jour auparavant, le procureur militaire avait requis la peine capitale contre 126 militants de l'organisation d'extrême-gauche Dev Yol. Cent trente autres membres de cette organisation sont menacés de mort par la cour martiale d'Ezurum.

Cette répression s'accompagne bien évidemment de multiples sévi-

ces à l'égard des accusés. L'un des dirigeants de la DISK expliqua lors des audiences : "Je suis resté pendant cinq jours attaché sur une chaise, les yeux bandés. Pour me faire parler (...) on m'a frappé la plante des pieds avec un bâton. On m'a torturé à l'électricité. On m'a même fait subir un simulacre de pendaison".

Quant aux garanties juridiques de ces procès, elles sont à l'image des convictions démocratiques des traîneurs de sabres au pouvoir à Ankara : nulles. Ainsi le président du tribunal chargé de "juger" les dirigeants de la DISK, le colonel Takkeci, a recouru à la "clause d'état de guerre" pour expulser la plupart des défenseurs — les accusés n'ayant plus droit qu'à un avocat par personne — et les observateurs étrangers. Cela ne semble pas suffire aux brutes galonnées, lèche-bottes de l'OTAN, au pouvoir à Ankara qui préparent une révision du Code pénal leur permettant enfin de condamner à plus de 15 ans de prison les personnes poursuivies pour "activités communistes".

Tout cela n'empêche pas bien sûr la Turquie de signer, aux côtés des quatorze autres pays de l'OTAN, un document condamnant la Pologne "pour violation des engagements souscrits au titre de l'Acte final des accords d'Helsinki". Rappelons que cet accord faisait état

de "l'importance universelle des droits de l'homme"...

On vous écoute, Monsieur Furgler !

Celui qui aujourd'hui chercherait à entendre une réaction de protestation du Conseil fédéral — à l'image de celle faite à grand fracas sur la Pologne — ne percevrait que le ronflement des consciences bien endormies et le crissement des billets de banques. Ces messieurs, si sensibles aux droits démocratiques et syndicaux quand il s'agit de pays de l'Est, n'en ont cure lorsqu'il s'agit de la Turquie. Mieux : ils soutiennent les généraux turcs en avançant immédiatement 4 millions de francs à titre d'aide immédiate. Les trémolos démocrassouillards, c'est bon pour la galerie, mais les affaires restent les affaires.

Du reste, le gouvernement suisse, comme un petit chien à sa mère, ne fait que suivre son maître américain. Caspar Weinberger, ministre US de la Défense, en visite officielle début décembre en Turquie, ne déclarait-il pas son admiration à la dictature militaire pour "son engagement pour les droits de l'homme. Car les droits de l'homme ne peuvent s'épanouir que dans une atmosphère marquée par le respect de la loi et de l'ordre". Notre jésuitique Furgler semble bien avoir trouvé là un professeur en cynisme.

Ne comptons donc pas sur ceux qui nous gouvernent pour lever le petit doigt en faveur des prisonniers politiques turcs. Utilisons plutôt les instruments et les canaux qui nous sont propres, ceux du mouvement ouvrier.

La solidarité ouvrière internationale : une urgence

L'engagement de l'Union syndicale suisse (USS) au côté de Solidarność lors de la manifestation du 19 décembre à Berne était un premier pas positif pour le mouvement ouvrier suisse. A cette occasion, Richard Müller, président de l'USS et ancien dirigeant du groupe parlementaire du Parti socialiste suisse déplora à propos de la Pologne et du Conseil fédéral "qu'il n'ait pas protesté de la même manière contre d'autres exactions du pouvoir : que ce soit en Turquie, en Afrique du Sud, au Salvador, en Uruguay, en Argentine, au Chili, en République dominicaine, ailleurs encore.

Une dictature qui écrase les syndicats, menace de mort leurs militants, emprisonne d'innombrables travailleurs mérite-t-elle plus de ménagements — simplement parce que l'Occident y trouve son intérêt — qu'une dictature de l'Est ?"

C'était bien dit, mais aujourd'hui, collègue Müller, il faut passer immédiatement au bien faire : à quand la défense ouvrière, unitaire et active, des militants syndicalistes turcs ? Demain sera trop tard, car le bourreau n'attend pas et le gibet est déjà dressé.



Eric Peter



A la santé de la contre-révolution ! Le 11 février 1945, Staline, Roosevelt et Churchill célèbrent la signature de l'accord de Yalta.

Le carcan de Yalta

Depuis les événements de Pologne, un refrain connu revient dans la presse : si Staline s'en était tenu à Yalta la Pologne serait aujourd'hui libre, sous-entendu intégrée au monde capitaliste. Cette argumentation a une fonction bien précise : renforcer l'idée que la liberté et le capitalisme vont de pair et que par conséquent il faut se ranger derrière les institutions du monde capitaliste, y compris ses alliances militaires. Le danger viendrait alors de l'Union soviétique, d'où la nécessité de l'OTAN et de l'ensemble de ses efforts de réarmement. Ce réarmement serait du coup le rempart de nos libertés.

Une telle argumentation joue, y compris dans des secteurs de la gauche non social-démocrate, comme par exemple l'hebdomadaire Tout Va Bien (TVB-hebdo), qui n'a cessé d'insister sur le fait que la bureaucratie soviétique dispose d'une supériorité militaire sur l'impérialisme, et que par conséquent le mouvement pacifiste doit éviter le désarmement unilatéral de l'OTAN. Dans un de ses récents discours, Chevallaz a précisément dénoncé cet aspect du mouvement pacifiste, qui se traduit par le refus inconditionnel des nouvelles mesures de réarmement de l'impérialisme. Derrière le refus de l'unilatéralisme se cache en fait l'acceptation des alliances militaires issues de la Deuxième Guerre mondiale.

Yalta : le partage du monde entre la bureaucratie soviétique et l'impérialisme

Le partage de l'Europe résulte de la Deuxième Guerre mondiale. L'entrée en guerre de l'URSS en 1941 fit toutefois que ce partage s'opéra dans des conditions différentes de celles qui présidèrent à la signature du Traité de Versailles. Face à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, puissances impérialistes, se trouvait l'URSS, dominée certes par la bureaucratie stalinienne, mais qui avait connu en 1917 une révolution prolétarienne, suivie en 1918 de l'intervention contre-révolutionnaire d'une dizaine d'armées étrangères et en 1941 de l'invasion nazie, finalement défaits aux prix d'efforts surhumains et de destructions gigantesques.

Lorsque Churchill et Staline se rencontrèrent en octobre 1944 à Moscou, le thème unique des entretiens porta sur les Balkans. L'Armée Rouge poursuivait son avance victorieuse contre les armées hitlériennes. Soucieuse de maintenir ses positions dans les Balkans — et celles des classes possédantes de ces pays —, la Grande-Bretagne vint quémander à Staline leur partage. Churchill rapporte lui-même qu'il proposa à Staline 90 o/o d'influence soviétique en Roumanie, 75 o/o en Bulgarie, 90 o/o pour la Grande-Bretagne en

Grèce, un partage de 50 o/o chacun en Yougoslavie et en Hongrie (cf. Winston Churchill, *The Second World War*, IV, 1951, p. 832). Ce partage était avant tout militaire. La liberté et les intérêts des classes laborieuses de ces pays n'y figuraient pas.

Au début de l'année 1945 une seconde conférence eut lieu à Yalta, en présence, cette fois-ci, du président des Etats-Unis, Franklin Roosevelt. Un haut diplomate des Etats-Unis de l'époque, Walter Lippmann, décrit ainsi la problématique posée à Yalta : "Là-bas, Staline, Roosevelt et Churchill, la perspective de la défaite de l'Allemagne approchant, conclurent un accord militaire qui fixait les frontières où les armées, qui avançaient en direction les unes des autres, devaient se rencontrer et attendre que les gouvernements négocient les conditions de la paix et du retrait des troupes". Ce sont de ces frontières que l'OTAN et le Pacte de Varsovie sont issus (cf. Lippmann, cité in David Horowitz, *Kalter Krieg - Hintergründe des US-Aussenpolitik von Yalta bis Vietnam*, 1980, p. 229).

La thèse habituellement soutenue prétend que Yalta prévoyait la confirmation des frontières militaires par des élections libres et que c'est l'URSS qui a violé l'esprit de Yalta, en procédant à la mise sur pied de régimes favorables à Staline et la bureaucratie, à l'intérieur des frontières militaires de l'Armée Rouge. La réalité est autre. Un exemple permet de le montrer.

Grèce : la résistance écrasée

La Grèce revenait, selon Yalta, à la Grande-Bretagne. Or, il se trouvait que la résistance grecque était dominée par l'EAM, un front regroupant les socialistes, quelques libéraux et les communistes, majoritaires. Il ne fait aucun doute que l'EAM, regroupant 2 millions de membres sur une population totale de 7 millions, aurait gagné les élections face à ses rivaux monarchistes en 1944 et serait sorti victorieux de toute confrontation armée. Le 2 décembre 1944, le commandant en chef des troupes d'occupation

britanniques ordonna le désarmement de toutes les forces de la résistance, y compris de l'EAM, ce qui provoqua le retrait de celui-ci d'un gouvernement d'Union Nationale qui venait de se constituer. Deux jours après, le 4 décembre, les troupes britanniques ouvrirent le feu sur une manifestation publique de l'EAM qui avait été autorisée, ce qui donna le signal de l'ouverture de la guerre civile. Renforcés par deux divisions venant d'Afrique du Nord, les Anglais lancèrent leurs chars d'assaut et leurs avions contre la résistance, qui dut rapidement s'incliner. La voie vers la restauration de la monarchie avait été ouverte. Des élections — boycottées par la gauche et l'EAM — se tinrent en 1946. L'abstention de 51 o/o des électeurs et la "surveillance bienveillante" des chars britanniques permirent aux monarchistes de revenir au pouvoir, ce qui relança la guerre civile. Les Britanniques multiplièrent alors leur aide aux forces réactionnaires et monarchistes afin de leur permettre de vaincre définitivement les masses laborieuses grecques.

On le voit bien : Yalta n'a pas signifié le retour à la "démocratie" pour le peuple grec.

L'attitude de Staline fut aussi significative. S'en tenant scrupuleusement aux accords passés avec Churchill, il refusa d'apporter une aide quelconque aux partisans grecs, les poignardant dans le dos alors qu'ils devaient faire face à une intervention militaire étrangère. L'attitude de Staline dans l'affaire était conforme à l'attitude conservatrice générale de la bureaucratie : respect des accords passés avec l'impérialisme, refus de soutenir les mouvements révolutionnaires qui pourraient remettre en cause ces accords, répression à l'égard des tentatives d'organisation indépendante de la classe ouvrière dans les pays intégrés au Pacte de Varsovie (où il n'y a plus de classe bourgeoise).

L'exemple grec montre cependant qu'il n'y a rien à attendre de l'impérialisme et de ses alliances dès qu'il s'agit de la défense des libertés sociales et politiques ou dès que les travailleurs expriment la volonté de rompre avec le capitalisme.

Les accords de Yalta constituent de ce fait une Sainte Alliance entre la bureaucratie et les puissances impérialistes, dirigée contre la lutte indépendante des masses laborieuses à l'échelle internationale. Cette Sainte Alliance, qui n'exclut pas des conflits d'intérêts fondamentaux, a joué aussi en Pologne. C'est l'alliance des banques, de Reagan, de Jaruzelski et de Brejnev qui vise à briser Solidarność. Raison de plus pour ne pas s'aligner sur l'une ou l'autre forme de cette Sainte Alliance contre-révolutionnaire.

J. Schneider

Pologne :

LA RÉPRESSION CONTRE SOLIDARNOŚĆ

Il y a six semaines que la bureaucratie polonaise — et ses alliés du Pacte de Varsovie — a déclaré la guerre à la classe ouvrière, à Solidarność. Depuis six semaines la répression cherche à briser Solidarność. Les prises de position d'associations d'anciens combattants, de "personnalités autorisées", des gouvernements polonais, tchécoslovaque, soviétique le montrent sans ambiguïté.

Il est certain — même si nous ne disposons pas d'informations vérifiées en nombre suffisant — que les massacres perpétrés lors de la prise d'assaut de nombreuses entreprises n'ont pas atteint les proportions auxquelles nous ont tragiquement habitués les dictatures militaires du Tiers Monde. Ce n'est pas faute de vouloir mais faute de pouvoir. La résistance de la classe ouvrière, massive et collective dans de nombreuses entreprises (à Nowa Huta, le 4 janvier encore un dernier carré de grévistes occupaient une partie des aciéries Lénine), passive sur l'ensemble du territoire, établit un rapport de forces limitant effectivement la répression.

B. Stachiski, vice-ministre de l'Intérieur, rapportait à la télévision qu'au 5 janvier 199 entreprises auraient connu des mouvements de grève, auxquels auraient participé 10 o/o de la population. Chiffre absurde qui met en relation 199 entreprises seulement et 10 o/o de la population. Chiffre ambigu d'autre part : 10 o/o de la population représentent au moins 30 o/o de la classe ouvrière, qui aurait refusé de travailler à la pointe des baïonnettes. Chiffre énorme et avec d'échec : quand on pense que c'est après le coup d'Etat qu'une telle résistance s'est développée.

Selon les autorités, au 5 janvier toujours, 170 procès de militants ouvriers auraient eu lieu. Très nombreux sont ceux qui sont condamnés à de lourdes peines de prison. Parmi eux des dirigeants de Solidarność, des militants des principales entreprises du pays, qui sont justement celles dans lesquelles s'est développée la plus vive résistance au coup d'Etat. Nous citons tout particulièrement Leszek Zywniaak, de l'entreprise de matériel ferroviaire Pafawag de Varsovie, condamné à trois ans de prison pour avoir organisé une grève de riposte au coup d'Etat. De nombreuses informations publiées avant Noël nous apprennent qu'une quinzaine de travailleurs de Pafawag seraient morts durant la prise d'assaut. Nous rappelons que l'entreprise Pafawag avait été visitée à Pâques 1981 par la délégation syndicale organisée par le CSSOPE qui s'est rendue en Pologne pour prendre contact avec Solidarność et en inviter une délégation en Suisse.

Solidarność résiste : Solidarité avec Solidarność

A Bruxelles, le 9 janvier, des représentants de Solidarność ont lancé le mot d'ordre que le 30 janvier soit une journée de solidarité mondiale des travailleurs et de leurs organisations avec Solidarność emprisonnée.

En Suisse, le Groupe syndical de coordination "Solidarność" — "Solidarité avec Solidarność" (près de 15 comités "Solidarité avec Solidarność") a repris cet appel et organise des 28 au 30 janvier trois journées de solidarité. Rejoignez les comités "Solidarité avec Solidarność". Participez aux journées d'action. Faute de place, nous ne pouvons indiquer les adresses de tous les comités. Renseignez-vous auprès des diffuseurs de La Brèche ou aux permanences indiquées ci-dessous :

Genève : "Solidarité avec Solidarność", c/o FSCG, 16, Chaudronniers, 1204 Genève (tél. : 022 / 20 50 44, 17h. à 19h.), case postale 343, 1211 Genève 3.

Lausanne : "Solidarité avec Solidarność", c/o VPOD, 3, Chaucrau, 1003 Lausanne (tél. : 021 / 22 37 96, 18h. à 20h.), case postale 26, 1000 Lausanne 3.

Zurich : Gewerkschaftliche Koordinationsgruppe, Postfach 290, 8026 Zurich; 60, Stauffacherstrasse, 8004 Zurich (tél. : 01 / 241 03 78/79.

Karl Grünberg

"On nous a fourrés dans un cul-de-sac"

Au cours des mois de novembre et décembre, la tension n'a fait que s'accroître. A cause des "exigences radicales" de Solidarność ? Nullement. La direction de Solidarność, réunie les 3 et 4 décembre à Radom, ne prend aucune initiative centrale de mobilisation alors que Jaruzelski annonce l'intention du gouvernement de soumettre à la Diète l'état d'exception, l'interdiction des grèves et une nouvelle loi syndicale dont Walesa lui-même admet qu'elle "aboutit finalement à la même chose que l'ancienne".

C'est que la bureaucratie est décidée à en découdre. Certes, l'appareil d'Etat est en crise, le "parti dirigeant" (POUP) est divisé et a perdu toute crédibilité dans le pays. Mais il lui reste un atout : son pouvoir est centralisé, spécialement entre les mains de l'armée et des fonctionnaires fidèles (en tout environ 350 000 hommes) et, depuis des mois, elle se prépare à reprendre l'initiative, en comptant sur sa capacité de centralisation et de coordination. Un indice l'annonçait : alors que Jaruzelski traînait en longueur les négociations à trois (Etat, syndicat, Eglise) pour une prétendue "entente nationale", il annonçait en novembre que la réforme économique ne pourrait être réalisée en 1982. Après tant d'autres, une nouvelle promesse n'était pas tenue, provoquant, comme le raconte Kowalewski²⁾, "une effervescence et un mécontentement extrêmes dans les usines : 'Il faut que nous mettions nous-mêmes la réforme économique en train, sans les autorités, et contre elles s'il le faut'. Tel était le point de vue de plus en plus répandu parmi les travailleurs...".

Au même moment, le pouvoir testait ses forces en faisant évacuer les étudiants de l'Ecole des pompiers de Varsovie. Ils exigeaient de dépendre de l'Instruction Publique et non du ministère de la Défense, traduisant ainsi leur volonté de ne pas être utilisés, comme en 1970, contre les travailleurs. Solidarność ne réagit pas. Même l'un des dirigeants modérés de Solidarność, S. Jaworski, souligne, à la dernière séance du 12 décembre 1981, que c'était une erreur : "Si nous perdons notre crédibilité aux yeux de gens qui sont entrés dans l'école pour servir la nation et non pour être contre elle en cas de grève, alors nous allons perdre notre crédibilité dans tous les milieux".

Devant ces provocations répétées, qui préparent le coup, un sentiment domine les derniers débats de Solidarność le 12 décembre : "On nous a de nouveau fourrés dans un cul-de-sac", comme le reconnaît Walesa.

Comment riposter ?

Dès lors, une question domine les débats : comment riposter ? "Si nous n'avons pas de gardes ouvrières constituées — souligne Jaworski — nous ne pourrions pas nous opposer aux provocations éventuelles de groupes liés à l'appareil d'Etat". Lui qui avait participé aux négociations avec le gouvernement (fortement critiquées dans le syndicat) admet que "les éléments les plus extrémistes du pouvoir sont disposés à provoquer des troubles afin d'étouffer toute possibilité de changement et de faire reculer le processus historique".

Evidemment, des mesures d'auto-défense élémentaires comme des gardes ouvrières auraient au moins permis de mieux protéger le syndicat et ses responsables. Mais si elles ont fait défaut, c'est avant tout pour des raisons politiques plus générales. Contrairement à tous ceux qui se plaisent à dénoncer son

Solidarność a-t-il été "trop radical" ? N'a-t-il pas ainsi provoqué le coup de Jaruzelski ? Cette thèse est évidemment celle de Moscou et Varsovie, mais aussi celle des dirigeants sociaux-démocrates occidentaux et des politiciens bourgeois. Les derniers débats de Solidarność, qui viennent d'être publiés¹⁾, montrent au contraire que ce qui a manqué, dans les derniers mois et derniers jours avant le coup, est précisément une initiative radicale des travailleurs pour prendre de vitesse la bureaucratie.

Solidarność face au coup militaire :

Les derniers débats de Solidarność

"extrémisme", Solidarność n'avait justement pas de projet déterminé de prise du pouvoir. Le 12 décembre encore, différentes options s'affrontent. Walesa, qui s'est prononcé depuis longtemps en faveur d'une solution concertée, reconnaît que "les solutions politiques doivent être prises plus tôt que je ne le pensais". Il maintient son projet d'un "gouvernement provisoire" formé de délégués du gouvernement, de l'Eglise et du syndicat mais, voyant que cette solution "ne va pas nous

tomber du ciel", se prononce pour un référendum et des élections. La bureaucratie pouvait-elle accepter ce "partage du pouvoir" ? Le coup d'Etat en a tranché.

Pour Jaworski (50 ans, ouvrier aux aciéries de Varsovie), la confrontation ne faisait plus de doute. "La sécurité du syndicat est menacée", souligne-t-il, et, à côté des gardes ouvrières, il se prononce pour la préparation d'une grève générale d'occupation "dans le cas

où l'état d'exception serait proclamé". Il envisage cette grève comme le début d'une prise en charge directe de la production par les travailleurs, dite "grève active". Et pour y gagner une partie de l'appareil ("nous ne sommes pas capables de le remplacer à 100 o/o"), il propose que Solidarność annonce en même temps "l'amnistie pour tous les actes commis jusqu'à présent". Si Jaworski ne doute plus de l'épreuve de force, il hésite cependant à prendre l'initiative avant que



Lors de sa dernière réunion, la direction nationale de Solidarność durant une pause.

le gouvernement ne frappe. Or c'est précisément la surprise du coup militaire qui a donné l'avantage à la bureaucratie ! Certes, les grèves d'occupation ont eu lieu, mais Solidarność, désorganisé, n'a pu les transformer en grève active, au contraire...

Les partisans de la grève active

C'est dans la région de Lodz — selon le témoignage de Kowalewski — que les propositions les plus systématiques en faveur de la grève active et de l'autogestion ont été développées, bien avant la fin de l'année. Dans cette région, Solidarność parvint même à contrôler les cartes de rationnement et la distribution des biens. "Nous pûmes ainsi remettre au maire des données dont il dit lui-même qu'il les ignorait (...) Grâce à notre activité, l'approvisionnement s'était amélioré et les queues avaient diminué. Nous préparions déjà un plan instaurant le contrôle de la production industrielle dans la région." La direction de Solidarność de Lodz avait même fixé au 21 décembre le début de la grève active.

Les partisans de la grève active saisissaient que seule une initiative centralisée de Solidarność, prenant les devants des plans contre-révolutionnaires de Jaruzelski, pouvait renforcer les travailleurs et répondre à leurs aspirations. "Dans la région de Lodz, une enquête montra que 65 o/o des syndiqués — 85 o/o dans certaines grandes entreprises — se prononçaient pour cette forme de lutte", dit Kowalewski. Et il rappelle qu'A. Slowik, membre du POUP jusqu'au congrès de juillet 1981, avait, au moins depuis les événements de Bydgoszcz, été convaincu qu'il fallait se préparer à une confrontation. Il s'était vivement opposé à Walesa sur ce point et s'en était expliqué dans le bulletin syndical : "Tous mes collègues — vacillants et pleins de doutes — ne semblaient pas conscients de la position et de l'expérience de l'adversaire auquel nous étions confrontés ni des méthodes qu'il employait. En ce qui me concerne, j'estime que je connais bien ces méthodes et si ces messieurs n'en ont pas encore fait usage, c'est qu'ils n'en ont pas eu l'occasion. Mais ils ne céderont pas. Tôt ou tard, ils montreront de quoi ils sont capables". Slowik vient d'être condamné à quatre ans et demi de prison !

Syndicat et parti

Ces débats montrent que Solidarność, rassemblant plusieurs millions de travailleurs, dont beaucoup n'ont été convaincus que tardivement, et de manière inégale, de la nécessaire confrontation avec le pouvoir, reflétait jusque dans sa direction ces différences et ces hésitations. C'est d'ailleurs une preuve frappante de la vitalité démocratique de ce syndicat indépendant ! Mais cela montre en même temps la désorientation qu'ont provoquée ces hésitations dans les moments décisifs, spécialement l'illusion qu'une limitation des buts du syndicat — qui mettaient de fait en cause le pouvoir bureaucratique — permettrait d'éviter le pire. Si le courant qui s'est manifesté en faveur de la grève active avait pu s'affirmer de manière plus coordonnée, comme un pôle politique organisé et jouissant d'une audience nationale, nul doute que de plus larges secteurs de la classe ouvrière polonaise et de Solidarność auraient été mieux préparés à la mobilisation pour prévenir le coup de la bureaucratie et instaurer leur propre contrôle sur l'économie et la société.

M. Thévenaz, 19 janvier 1982

1) Libération, 12 et 13 janvier 1982.
2) Le Monde, 7 janvier 1982.

L'événement

Historiquement, la première relance massive des dépenses d'armement dans la période d'après-guerre vint en 1950, un an après l'explosion du premier engin atomique soviétique et date du début de la guerre de Corée. Mais les années 1949/50 furent également marquées par un recul économique important. C'est dans ce contexte de crise politico-économique qu'un certain Paul Nitze, actuel négociateur américain sur la question des euro-missiles, proposa, dans un document du Conseil national de sécurité d'augmenter immédiatement les dépenses militaires de 100 o/o ! Ce qui contribua dans une mesure non-négligeable aux résultats que l'on connaît : une relance des interventions américaines à l'étranger, mais aussi une relance des profits et de l'économie capitaliste.

Crise des trusts, croissance des contrats militaires

La stagnation économique, combinée avec une concurrence accrue sur le marché mondial, est le résultat de la fin du long boom économique depuis le début des années 70. Dans ce cadre beaucoup d'industries, telles que l'automobile, la construction navale, la sidérurgie, l'électronique et l'aérospatiale ont vu, aux Etats-Unis, leurs marchés se rétrécir et leurs profits baisser. C'est dans ce nouveau cadre historique que les dépenses militaires ont connu une impulsion décisive.

Le cas du trust automobile Chrysler est à cet égard particulièrement éclairant. Cette entreprise, troisième en importance aux Etats-Unis, est presque tombée en faillite à la fin des années 70. Des crédits à court terme permirent d'éviter la banqueroute. Ce qui a toutefois remis Chrysler à flot, ce sont les nouveaux contrats militaires conclus avec les forces armées américaines, qui sont devenus son plus important client : au milieu des années 70 le Pentagone lui passa un contrat d'une valeur de 1,2 milliards de dollars pour le développement du char d'assaut M-1, actuellement en essai auprès de l'armée suisse. En 1981, Chrysler livra pour 600 millions de dollars de ces chars. Pour 1982, ce ne sont pas moins de 2 milliards de dollars de commandes de ce blindé qui ont été faites par l'administration Reagan ! De telles commandes devraient sauver Chrysler de sa faillite, puisque le taux de profit réalisé sur ce contrat atteint 78 o/o (cf. James Cypher "Rearming America", in Monthly Review, novembre 1981), alors que dans la production commerciale ordinaire le taux de profit est pratiquement nul !

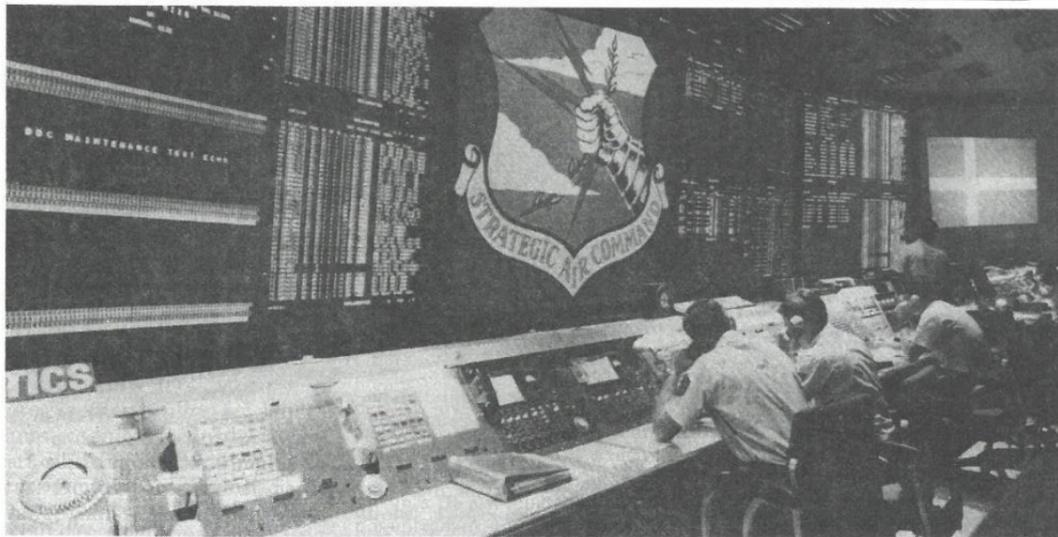
Le vol de l'industrie aéronautique

L'industrie aéronautique fournit aussi un bon exemple de cette tendance à utiliser les dépenses militaires pour pallier la chute des marchés commerciaux civils. Boeing, Mc Donnell Douglas et Lockheed, les trois plus grands constructeurs d'avions des Etats-Unis, ont vu en 1980 leurs commandes dans l'aviation civile baisser de 42 o/o. Lockheed, à cause de la faillite de son avion gros-porteur - le Tristar 1-111 - a même totalement disparu du marché de l'aviation civile et ne survit que grâce aux commandes militaires. Il est question également que Mc Donnell Douglas cesse la production d'avions civils, au profit de l'aviation militaire, en particulier des nouveaux avions de combat F-15 et F-18. Boeing s'est vu confier la production en

Les raisons de politique internationale à l'origine de la relance de la course aux armements par Reagan ont souvent été abordés. Par contre, il est un aspect qui mérite plus d'attention : les liens entre la relance de la course aux armements et la récession aux Etats-Unis mêmes.

*Relance de la course aux armements
par les Etats-Unis :*

SES MOTIFS ECONOMIQUES



Le poste de commandement du Strategic Air Command, force d'agression aérienne américaine.

masse des missiles Cruise et a reçu un contrat de 3,1 milliards de dollars pour le développement d'un nouvel hélicoptère. Il n'est dès lors pas étonnant de constater que Mc Donnell Douglas ait vu une croissance de 48 o/o de ses commandes militaires en 1981, pour compenser la chute de 28 o/o de ses commandes civiles.

Durant le deuxième trimestre de 1980, le PNB américain (produit national brut) chuta plus rapidement qu'à aucun autre moment depuis la grande crise de 1929. Cette dégringolade cessa brusquement. Peu de personnes notèrent que l'une des raisons majeures de ce retournement de situation résidait dans le fait que des nouveaux crédits militaires de plus de 25 milliards de dollars ont été accordés en 1981. Durant les deuxième et troisième trimestres de 1980 les contrats militaires augmentèrent de 35 o/o par rapport à la même période en 1979, ce pourcentage atteignant même 48 o/o pour l'industrie manufacturière. Or, l'administration Reagan a prévu une augmentation supplémentaire des crédits militaires de 24 milliards pour l'exercice fiscal 1981 et de 44 milliards pour l'exercice 1982 !

Cette énorme croissance des dépenses militaires sert avant tout, pour l'instant, à l'augmentation de la fabrication d'armes conventionnelles existantes. Il s'agit donc d'un effort destiné à soutenir l'industrie lourde et de biens de production face à une demande civile défaillante. Mais un effort qui rapporte des profits bien plus substantiels que la production civile et qui, surtout, n'est pas soumis aux aléas et tracés de la concurrence capitaliste.

Les dépenses militaires ne créeront pas de "boom"

Dans la période d'après-guerre, la course aux armements contribua au développement d'une série de nouvelles technologies qui abaissèrent les coûts de production et stimulèrent la création de nouveaux marchés. L'industrie pétrochimique, le moteur à réaction, l'ordinateur de l'industrie

électronique moderne sont issus de la recherche militaire.

Aujourd'hui, cependant, il est beaucoup plus douteux que la recherche militaire ait de nouveau de tels effets économiques, et cela pour trois raisons. Premièrement, les retombées civiles des résultats de la recherche militaire durant la dernière décennie ont été particulièrement maigres. A titre d'exemple on peut citer les circuits inté-

grés, développés par l'armée américaine mais que les Japonais ont été les premiers à utiliser avec succès pour diminuer le prix des appareils haute-fidélité, des appareils de télévision et de vidéo. Deuxièmement, les besoins des militaires se concentrent de plus en plus sur des technologies extrêmement complexes, quel qu'en soit le coût. Dans le domaine des "puces" électroniques, cela conduit au développement de "puces" aux performances de plus en plus rapides, alors que sur le plan civil il faudrait, comme le font les Japonais, mettre l'accent sur la fiabilité et sur la capacité de stockage de données, qui sont utiles dans la production de biens de consommation durables.

Troisièmement, le développement d'une technologie militaire hautement complexe ne débouche pas nécessairement sur des armes plus fiables et efficaces. Au contraire, le degré de complexité atteint par l'armement américain se traduit par autant de pannes et de problèmes d'entretien.

C'est la raison pour laquelle des voix - bourgeoises - commencent à s'élever aux Etats-Unis pour crier "casse-cou" face à la croissance fantastique des dépenses militaires et des déficits budgétaires qui les accompagnent. Un éditorial du New York Times commence ainsi : "En mettant sur pied le budget de l'année fiscale 1983, M. Reagan devrait être conscient du fait que la remilitarisation entreprise par le gouvernement va sévèrement endommager l'économie pour des décennies". Il poursuit, soulignant que : "... les Américains ne peuvent accuser les dépenses sociales ou les salaires élevés des mauvaises performances économiques..." (International Herald Tribune, 30. 12. 1981).

Cette inquiétude est compréhensible. Le programme militariste de Reagan s'accompagne d'une attaque sans précédent aux acquis sociaux des travailleurs et des minorités opprimées américaines. Nul ne peut prédire, malgré la faiblesse politique et syndicale actuelle du mouvement ouvrier américain, quelles seront les réactions de la classe ouvrière américaine à ces attaques. La combinaison entre le militarisme, la réduction du niveau de vie et le chômage risque bien, toutefois, de produire des réactions d'une vigueur insoupçonnée.

Jacques Schneider

